

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M194P/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MADAME SYLVAINÉ MURAZ
Les Bandets
73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

- Production
 Préparation

I.6- Catégories de produits :

Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autres matériel de reproduction des végétaux

Méthode de production :

- production biologique, sauf durant la période de conversion
 production durant la période de conversion

Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

Méthode de production :

- production biologique, sauf durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

Végétaux et produits végétaux :

Autres baies (hors cassis et myrtilles) (Framboises, mûres, casseille, figuiers, cassis, groseille)

Biologique

Baies et fruits du genre Vaccinium (Mûres x18)

Biologique

Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (Achillée, arcebuse, échinacée, Basilic, aneth, persil, coriandre, bleuet, bourrache, souci, mauve, prêle, ortie, consoude, menthe, millepertuis, coucou, violette, ortie, prêle, tussilage)

Biologique

Autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (Mélisse, menthe, lavande, arcebuse, camomille, ciboulette, échinacées, hysope, sauge, thym, tanaïs, rosier, sarriette, sauge,)

Biologique

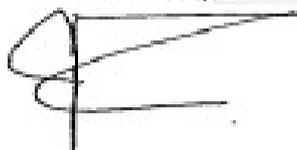
Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 19/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 05/04/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M194P/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MADAME SYLVAINÉ MURAZ
Les Bandets
73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

Autres fruits à pépins (Poirées, pommes, coings, kakis)
Autres fruits à noyau (Mirabelles, abricots, prunes, Mirabelles (1))
Autres surfaces, parcours collectifs et zones de cueillette (Tilleul, Rhubarbe)
Coings (1 arbre)
Pêches
Cerises
Pommes de table
Légumes frais plein champ (Fraisier, rhubarbe, courgette, courge, tomate, tomatillos, oignons, ail, piment, carotte, courgette, courge, tomate, poireaux, poirées, concombre, cornichon, petit pois, maïs doux, blé, seigle, tomatillos, aubergine, arroche, épinard, bardane japonaise, salade, betterave, carotte, chou rave, chou (Bruxelles, milan, frisé), cresson, échalotes, oignons, ail, fenouil, haricot, lentille, mâche, moutarde, navet, panais, piment, poivron, radis, roquette)
Prairie permanente
Zone de cueillette de plantes à parfum aromatiques et médicinales sauvages (Ail des ours, Fleurs de Sureau, Cynorhodon)
Zone de cueillette de baies sauvages (Mûres sauvages)
Prairie permanente

Biologique
Biologique
Biologique

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Biologique
Biologique

Biologique
En conversion

Produits transformés :

Sirup de sureau, de fraise
Confiture poire
Confiture cynorhodon, confiture rhubarbe et sureau
Confiture poire et chocolat
Préparation d'ail des ours
Compote rhubarbe

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

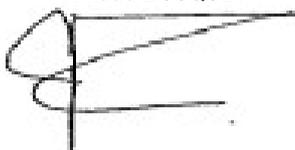
Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 19/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 05/04/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M194P/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

MADAME SYLVAINÉ MURAZ
Les Bandets
73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 19/06/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 05/04/2022 Au 30/06/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20220321